

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF



Dans ce numéro :

CNDS 2015	2
Pourquoi Madame Marie Georges Buffet n'a pas voté le budget du sport ...	2
La vie des associations sportives	3
Le bénévolat et ses évolutions	3
2015-2018 : Le sport en France	3
Les dopés en prison	3
Objectif 2024 : La cacophonie	4
Route du Rhum	4
La gendarmerie coute trop cher	4
Histoire d'un Scoop	5
AMA : Congrès à Paris	7
Euro 2016 l'UEFA exempte d'impôts, taxé par les villes	7
FIFA : un rapport sujet de discord	7
Football: Carton Rouge au Maroc	7
La France : 1ère nation exportatrice (football)	7
Sun Frisbee Club Créteil, Champion d'Europe!	8
Le site sport-santé validé par la Région!	8
www.santeparlesport.fr	9
Colloque Sport-Santé du 9 décembre 2014	9
Echos 94	10

A quoi servent les CROS, CDOS et CTOS???

Un bruit a vite couru d'une éventuelle suppression des organes représentatifs du CNOSF que sont les CROS, CDOS et CTOS, ce qui n'était pas, semble-t-il, l'idée de Thierry Braillard (source officieuse). Il s'agissait tout simplement de vérifier l'efficacité des actions menées par ces derniers, ce qui était naturel. On constate que le CNOSF avait déjà appréhendé le sujet en préparant une convention entre lui et les dits organes représentatifs qu'il appelle organes déconcentrés, terme sur lequel nous allons revenir un peu plus loin.

But de la convention : Favoriser le travail en réseau d'un même territoire régional afin d'être plus efficace dans l'accompagnement du mouvement sportif territorial (ligues régionales, comités régionaux et départementaux, clubs).

Les enjeux :

- Renforcer la cohésion et la cohérence au sein du mouvement sportif territorial : harmoniser les actions sur les territoires.
- Etre l'interlocuteur unique auprès des Pouvoirs Publics et autres financeurs.
- Réduire les inégalités d'actions.
- Favoriser la mutualisation des moyens humains (compétences), matériels et financiers (rationalisation des coûts).

On peut souscrire au but de la convention et aux enjeux dans un premier temps, vient après l'examen des annexes ci-dessous (seulement les titres) : Sports et Pratiques et Citoyenneté (Le développement durable), Sport et Santé (Opération Santé vous Sport), Sport et Education (Rythmes scolaires), Sport et Association (Soutien à la vie associative), Sport et Emploi (Emploi et accompagnement à la fonction employeur), Sport et Professionnalisation (Plan de formation territorial), Sport et Politiques publiques (Interagir sur les politiques territoriales de développement du sport).

L'échéance pour signer une convention avait été fixée au 7 décembre 2014, date qui sera sans doute raisonnablement repoussée, à moins qu'il s'agisse d'un ultimatum avant des sanctions qui pourraient aller jusqu'au retrait de la délégation du CNOSF. Mais on n'en est pas encore arrivé à cette extrémité. Je précise que la signature d'une telle convention devra être, en ce qui concerne le CDOS du Val-de-Marne soumise au vote du comité directeur à l'occasion de sa prochaine réunion.

Maintenant revenons pour terminer à un aspect plus pragmatique : les ressources financières et humaines. Les deux sont étroitement liées, ce problème n'a pas été résolu par le CNOSF car il ne peut en définitive s'inscrire que dans la nouvelle structuration des territoires régionaux. Le Val-de-Marne a une échéance « Paris-Métropole » et personne ne peut prétendre à connaître la nouvelle représentativité des quatre CDOS qui seront impactés, sauf à formuler des hypothèses. Autre point à déterminer si les CROS, CDOS et CTOS sont réellement des organes déconcentrés, alors ils doivent alors obtenir le droit de vote, comme les fédérations pour élire les membres du C.A du CNOSF, et la personne qui sera élue à la présidence.

En attendant des nouvelles sur ce sujet qui concerne tout le mouvement sportif, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

C.L

CNDS 2015

Chères lectrices et chers lecteurs, notre dernier numéro avait été consacré en première page à la motion adoptée par le CNOSF et qui avait remplacé notre édit.

Le CNOSF nous a informé le 21 novembre que la réaction du mouvement sportif avait abouti à des échanges de correspondances soulignant les points de divergences et formulant également, dans le cadre d'une demande constructive, un certain nombre de propositions, une concertation fructueuse a permis d'aboutir aux décisions budgétaires suivantes pour 2015 du CA du CNDS.

- L'enveloppe consacrée aux grands événements sportifs internationaux en France est augmentée de 1 million d'euros par rapport à 2014 et passe donc de 4 à 5 millions d'euros pour 2015.
- Il avait initialement été envisagé de supprimer l'enveloppe consacrée aux équipements de proximité. Celle-ci a été rétablie pour un montant de 25 millions d'euros en 2015. Les moda-

lités de gestion de cette enveloppe seront fixées en concertation avec les parties prenantes : l'Etat, le mouvement sportif et les collectivités.

- La part territoriale du CNDS, initialement fixée à 132 millions d'euros, sera finalement de 128 millions d'euros l'année prochaine. Cette enveloppe fait l'objet d'une relative stabilité puisque les crédits du CNDS diminueront de 13 millions d'euros dès l'année 2015, la part dévolue aux équipements diminuant de moitié dès cette année (de 50 à 25 millions d'euros). Compte-tenu des choix opérés sur les différentes enveloppes, il est à noter que la part territoriale passera malgré tout de 52% des crédits du CNDS en 2014 à 53% en 2015.
- Enfin, le seuil de base d'aide aux clubs, envisagé dans un premier temps à 2000 euros, sera maintenu selon les montants de l'année passée, à savoir 1500 euros sauf exception précisée

comme par exemple pour les zones de revitalisation rurale (seuil fixé à 1000 euros).

Il s'agit donc d'un compromis qui change la répartition des sommes uniquement, et pas le fond de la baisse du CNDS, sauf erreur de notre part.

En ce qui concerne l'enveloppe territoriale au niveau de l'Île-de-France la part devrait donc rester stable pour les actions portées par les associations.

Comme les années précédentes la DDCS du Val-de-Marne présentera en préfecture les divers dispositifs, date à fixer. Le CDOS sera associé à l'examen des dossiers et la répartition des crédits selon les priorités ministérielles.

Il s'agit donc d'une bonne nouvelle pour le mouvement sportif au niveau de la part traditionnelle consacrée aux actions.

Pour les équipements, les réactions des élus(es) des collectivités ne seront pas de même nature, on peut le supposer.



Pourquoi Madame Marie Georges Buffet n'a pas voté le budget du sport ...

Nous tenons à préciser qu'au-delà de toutes contingences politiques, la parole de Madame Buffet ancienne ministre des Sports a toujours été respectée quels que soient les partis et au sein du mouvement sportif qui en a gardé un bon souvenir.

Voici donc un extrait de l'explication de son refus de vote et de son groupe, en ce qui concerne le développement de la pratique sportive :

« Tous les clignotants sont au rouge » s'inquiète Madame Buffet. « La marginalisation

de ce budget se poursuit. En commission élargie, vous nous avez dit (Patrick Kanner, ndlr) que vous assumiez la baisse des crédits du Centre National pour le Développement du Sport, le CNDS. Je sais qu'il a été amputé au cours de la gestion précédente, et j'ai entendu que vous doutiez de son rôle de levier dans le financement des petites infrastructures. Soit, mais alors que la dotation des collectivités territoriales (...) est amputée, comment et par qui les clubs et les équipements de proximité vont-ils être financés ? »

Elle a aussi évoqué un éventuel projet tendant à exonérer de TVA les organisateurs de compétitions internationales. Sur ce point nous n'avons pas encore d'informations précises pour faire un quelconque commentaire. C'est donc à suivre...

« Tous les clignotants sont au rouge » s'inquiète Madame Buffet. »



Marie-Georges Buffet

La vie des associations sportives

Le dossier de l'IRDS n°29 du mois de novembre a pour thème le volet 2 consacré à une pluralité de modèles socioéconomiques.

Voici un extrait du courrier qui l'accompagne :

« Les clubs sportifs ont des objets diversifiés qui nécessitent différents niveaux de ressources. Ainsi, les clubs ayant répondu à l'enquête ont des budgets annuels allant de 800 à près de 2 millions d'euros.

Ces variations de ressources sont avant tout liées au recours à l'emploi, à la taille du club et dans une moindre mesure au niveau de compétition et à la discipline pratiquée.

La participation des adhérents et les subventions publiques assurent la majorité de leurs ressources. Le bénévolat et la mise à disposition d'équipements par les collectivités locales sont également essentiels à leur activité mais ne sont, la plupart du temps, pas valorisés au niveau comptable.

Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques et privées, les marges de manœuvre des clubs sont limitées. Leur accompagnement doit s'intensifier que ce soit dans leur fonction d'employeur, pour optimiser certaines dépenses ou pour la recherche de financement. »

Le dossier complet est consultable sur le site : www.irds-idf.fr

irds

Institut Régional de Développement du Sport

Le bénévolat et ses évolutions

Il est acquis que les difficultés s'accroissent, que la complexité s'amplifie, qu'il est exigé des compétences de plus en plus grandes et des connaissances de plus en plus pointues, que la moyenne d'âge progresse, etc...

Parallèlement, on observe que les motivations des bénévoles évoluent car aux fonctions administratives (président, secrétaire, trésorier), ils préfèrent des actions concrètes et ponctuelles, assez limitées dans le

temps et dont les effets sont immédiatement visibles. C'est sur ce thème que la Région Picardie invite ses associations à débattre en une conférence régionale. Une bien belle initiative.



2015-2018 : Le sport en France

Durant cette période nous accueillerons de nombreux événements sportifs internationaux pour le plus grand plaisir du public :

- Du 18 au 22/02/2015, championnat du monde de cyclisme sur piste à Saint Quentin En Yvelines,
- Du 04/08 au 16/08 2015, championnat du monde d'athlétisme Vétéran à Lyon
- Du 30/08 au 06/09/2015, championnat du monde d'aviron à Aiguebelle (Savoie),
- Du 05 au 20/09/2015, championnat d'Europe de

basket à Montpellier (1^{er} tour) et Lille (phase finale),

- Du 10/06 au 10/07/2016, championnat d'Europe de football, Euro 2016, à Paris, Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux, Saint Etienne, Lens, Nice, Toulouse et la finale au Stade de France,
- Du 16 au 29/01/2017, championnat du monde de handball à Aix, Albertville, Brest, Lille, Metz Montpellier, Nantes, Paris et Rouen,
- Du 05 au 21/05/2017, championnat du monde de hockey sur glace, une co-

organisation avec l'Allemagne à Paris et à Cologne,

- Du 13 au 17/06/2017, championnat du monde de canoë-kayak à Pau,
- En septembre 2018, 14 ans après Créteil, championnat du monde de lutte à Paris,
- En septembre ou octobre 2018, la Ryder Cup de Golf à Saint Quentin en Yvelines.

Un alléchant programme, sans oublier les traditionnelles manifestations.



Les dopés en prison

Certains pays dont l'Allemagne envisagent de condamner à des peines de prison les sportifs récidivistes (peine maximum de 3 ans), les trafiquants et les médecins convaincus d'avoir aidé des sportifs à se doper

(peine pouvant atteindre 10 ans).

La France qui vient de condamner un joueur de football pour un coup de tête lors d'une rixe dans un couloir de

vestiaires à un mois de prison s'est déclarée hostile, par la voix de son Ministre, Monsieur Patrick KANNER, à la condamnation d'un sportif à une peine de prison.



Patrick Kanner

Objectif 2024 : La cacophonie

« il faudra quand même que Paris comprenne que des épreuves auront lieu dans d'autres villes et si l'on parle de Créteil et de Thiais c'est, non seulement prématuré, mais c'est mettre la charrue avant les bœufs ! »

La probable candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024 est un quatuor à voix multiples. Les différents protagonistes sont tous des « décideurs » qui se réservent le droit de décider. Alors que la structure de Bernard LAPASSET annonce qu'elle n'annonce rien, le Chef de l'Etat s'est sans équivoque engagé en faveur d'une candidature immédiatement contestée par la Maire de Paris qui clame haut et fort « *qu'elle n'a pas encore pris sa décision* » avant que le mouvement sportif rappelle qu'il existe aussi et qu'il est probablement un interlocuteur en la matière, à défaut d'en être le décideur.

Si on peut s'interroger sur la place de la démocratie au sein

du Conseil de Paris on comprend que le manque de concertation a plus hérisse qu'autre chose et a provoqué cette réaction.

D'abord, la sagesse pousse à attendre que les nouvelles règles soient clairement énoncées par le CIO. C'est prévu pour le début décembre. Ensuite, il faudra quand même que Paris comprenne que des épreuves auront lieu dans d'autres villes et si l'on parle de Créteil et de Thiais c'est, non seulement prématuré, mais c'est mettre la charrue avant les bœufs ! En résumé, Paris doit cesser de « jouer individuel », ensuite, on élabore un projet avant de décider de la répartition des sites (ou des dépenses ?).

Nous aurons aussi l'opportunité de suivre ce sujet dans les prochains numéros tout en souhaitant que les « politiques » laissent le CNOSF s'exprimer et piloter le projet.

Il y a toutefois des voix qui s'élèvent pour rappeler que l'Exposition Universelle de 2025 pourrait avoir lieu à Paris et que les deux événements font peut-être beaucoup pour la capitale tandis que Bordeaux espère l'Exposition Internationale de 2023 ce qui fait beaucoup pour la France !

Au moins, les choses sont claires, à défaut de partir avec des atouts, on part avec des cartouches... pour se tirer une balle dans le pied.

Route du Rhum

Il n'est pas dans nos habitudes de rendre compte de manifestations sportives aussi prestigieuses soient elles.

Nous ferons une exception non pour la course, passionnante, non pour les bateaux, des merveilles de technologies, mais pour deux hommes : d'abord Armel LE CLEAC'H qui se blesse gravement à une main le 26 août alors que le départ est

programmé pour le 2 novembre, Loïck PEYRON ensuite, son remplaçant. Marin émérite au palmarès impressionnant, Armel LE CLEAC'H comprend très vite qu'il lui faut trouver un « remplaçant » et guérir au plus vite pour poursuivre ses défis sur un nouveau bateau. Le second Loïck PEYRON, une légende qui ne s'est jamais illustrée sur cette course en 6 participations et qui, à 54 ans,

accepte au pied levé de reprendre un multicoque conçu pour un équipage. Pour sa 49^{ème} transatlantique, le doyen des vainqueurs « explose » le record de la course : 4.199 miles (7.776 km) en 7 j 15h 8mn 32s.

C'est une bien belle aventure et un bien bel exemple pour le sport en général. Une réussite basée sur deux personnalités exceptionnelles.

La gendarmerie coûte trop cher

Les organisateurs de courses cyclistes sont généralement contraints de faire appel à la Gendarmerie Nationale pour assurer la sécurité et il existe des pelotons expérimentés qui, plus est, sont enchantés de participer à ces missions. Jadis "gratuites", ces prestations sont désormais payantes et facturées par le Ministère de l'Intérieur.

La FFC négocie actuellement

afin qu'une nouvelle révision ne mettent pas en péril certaines compétitions. Cette négociation, selon des indiscretions seraient très mal engagée... Ainsi le journal Ouest France relate que le Tour de Normandie, modeste compétition, aurait à déboursé en 2015, 60.000 € au lieu de 12.000 € en 2014. Cela correspond à une prestation facturée 20 €/heure pour un agent.

Les grands organisateurs, comme ASO, (Tour de France, Paris – Nice, Paris – Roubaix, etc...) se sont mobilisés et ont délégué le président des organisateurs français, l'ancien coureur Thierry GOUVENOU, pour intervenir auprès du Ministre, Monsieur Bernard CAZENEUVE.

David LAPPARTIENT, président de la FFC, ne cache pas son inquiétude.

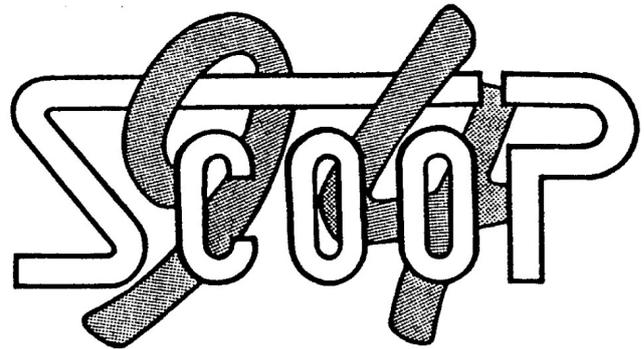
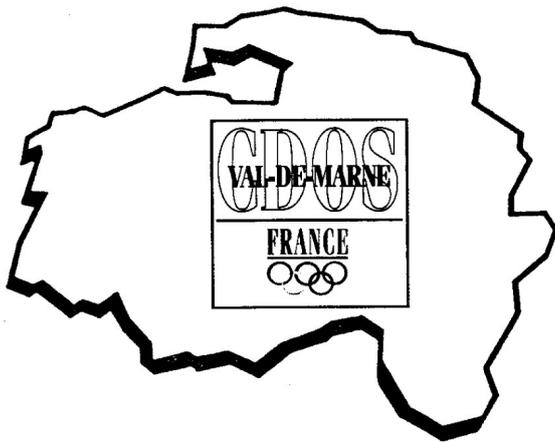


**Loïck Peyron
Armel Le Cleac'h**



David Lappartient

Histoire d'un Scoop au hasard des années



N°

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

En feuilletant les éditions depuis le numéro 1, il s'avère qu'il existe de nombreux articles qui mériteraient que l'on en fasse état, tant ils étaient pertinents et tant ils sont presque toujours d'actualité. Nous avons donc pris, presque au hasard, le parti pris d'en rapporter quelques uns dans une suite qui s'étendra sur plusieurs numéros de notre mensuel :

Numéro 9, Juillet 1992

PLEINS FEUX SUR BARCELONE, LES JEUX OTAGES DES PUISSANTS ECONOMIQUES ?

« Une soirée avait été consacrée à ce thème, animée par Jacques Marchand et Jacques Journet. Selon Roger Bauman, citant Sacha Guitry « **La moitié de la salle applaudissait, l'autre était vide...** »

Nous avons relevé dans l'article consacré à cette réunion, outre ce trait d'humour le paragraphe suivant :

« *Au fil des olympiades, les Jeux acquièrent une véritable valeur marchande et l'on serait tenté de penser que les prestations athlétiques n'ont d'autres objectifs que de servir les desseins de quelques activités financières. Il faut se rendre à l'évidence : le pouvoir de l'argent muselle les J.O. au niveau de leur expression philosophique.* »

Numéro 17, Avril 1993

BIENVENUE MADAME LA MINISTRE

« On attendait Guy Drut, Jacques Blanc ou Michel Barnier et c'est à Michèle Alliot-Marie qu'échoit le Ministère des Sports et de la Jeunesse. Après Edwige Avice et Frédérique Bredin, c'est, une fois de plus une femme qui veillera aux destinées du sport national. On la dit sportive. Elle aura à en apporter la preuve au sein de l'hémicycle, là où s'est heurtée la verve de Roger Bambuck, la pugnacité de Frédérique Bredin. Ne nous berçons pas d'illusions. Le sport continu à être le parent pauvre de l'appareil politique et ce serait un leurre de vouloir faire croire que le nouveau Ministre transformera l'essai de ses prédécesseurs. Que les forces soient de progrès ou manifestement conservatrices, le sport a toujours « bénéficié » d'un budget de misère qui a contraint le mouvement sportif à gérer la pénurie... Il ne s'y est pas pour autant accoutumé. (R.B) »

On voit bien que l'on était encore loin d'avoir atteint les limites...

Numéro 26, Février 1994

FNDS

« *Souvenez vous qu'au travers des colonnes du Scoop de décembre 1993, nous vous faisons part de l'avis de recherche lancé par Laurent Cathala, Député-maire de Créteil, pour retrouver 200 millions affectés aux équipements de proximité et que l'Etat avait « égarés » avant leur transfert au budget du Ministère de la Ville. Soyez rassurés ils ont été retrouvés, globalisés avec on ne sait trop quel fonds sociaux urbains, issus du plan de relance décidé par le gouvernement et financé par l'emprunt Balladur. Leur existence reste, néanmoins théorique et le risque demeure qu'ils soient récupérés par une ligne budgétaire totalement étrangère au sport. Madame Alliot-Marie qui avait âprement défendu ce qu'elle considérait comme une contribution sportive de l'Etat, a le sentiment, aujourd'hui de s'être fait « rouler dans la farine... Un sentiment que nous partageons bien volontiers »*

Depuis les détournements de ce genre se sont multipliés.

Histoire d'un Scoop au hasard des années (suite)

Numéro 32, Janvier 1995

ASSISES NATIONALES DU SPORT

« Strasbourg octobre 1994, déclaration de Jacques Marchand, ancien rédacteur en chef de l'Equipe. Le budget accordé au sport, en pleine dépression est humiliant pour le sport et les sportifs, humiliant pour notre ministre (...) Nous aurions souhaité une réaction plus vigoureuse et plus ferme de notre mouvement sportif (...) Il est indispensable que l'Etat définisse et mette en œuvre une politique sportive nationale ambitieuse, le conduisant à s'engager sous différentes formes pour atteindre 1% du budget national, en évitant tout détournement du F.N.D.S. Autre point sensible, sur lequel je ne m'attarderai pas, pour ne pas laisser croire à un acharnement(...) le sport sera encore plus en danger et encore plus pauvre sans la richesse inestimable du travail des bénévoles. »

Ces propos nous paraissent toujours d'actualité ô combien...

Numéro 56, Mars 1997

L'ASSOCIATION SPORTIVE : UNE FORMULE D'AVENIR

« Elle repose encore, pour l'essentiel sur le bénévolat. Par sa réalité enracinée dans la Société française et ses valeurs. C'est une formule socialement, culturellement et économiquement utile. Le club sportif favorise et renforce le lien social et contribue à développer la citoyenneté. Il a des atouts et de l'avenir. »

Sujet toujours d'actualité...

Numéro 68, Avril 1998

32^{ème} JEUX DU VAL DE MARNE : UN REVE, UN LEURRE OU UNE REALITE

« On l'a dit, on le répète les jeux sportifs du Val-de-Marne ont été copiés, imités, « clonés ». cela peut satisfaire les politiques car le choix fut le bon. La concertation avec un mouvement sportif structuré, en apportant des moyens conséquents, font des Jeux du Val-de-Marne un exemple d'animations centralisées par l'outil de la décentralisation politique du pays que sont les Conseils Généraux ».

Ce sujet est encore un peu plus d'actualité...

Numéro 73, Octobre 1998

DOPAGE : POURQUOI LE CDOS NE SE TAIRA PAS !

Après le grand déballage sur le Tour de France qui s'étala sur tous les journaux, les rédacteurs du Scoop avaient publié deux articles. Le premier fut très mal accueilli par les instances sportives nationales, en réaction un deuxième fut précédé d'une réunion le 21 septembre 1998 à la DDJS. De son côté, le comité directeur était réuni par deux fois, ce fut l'occasion de larges débats sur le dopage.

Dans le même temps, on apprenait le décès de la sprinteuse F.GRIFFITH-JOYNER encore très jeune, le Scoop titra alors : « Un symbole ? Non, une tragédie ! »

Les révélations sur ses dérives ne faisaient que commencer...

Numéro 78, Mars 1999

LA PLACE DE LA FEMME DANS LE SPORT

« La volonté de donner des responsabilités sportives au sexe féminin c'est comme la contraception, elle ne sera efficace que lorsque l'accès en sera facile, et non pas réservée à une minorité »

On a un peu progressé mais le sujet est toujours d'actualité 15 ans après...

La suite dans le prochain numéro du Scoop!

AMA : Congrès à Paris

Le conseil de fondation de l'Agence Mondiale Antidopage s'est réuni à Paris le 19 novembre, dans les somptueux locaux de l'Assemblée Nationale, pour élaborer un plan stratégique pour la période 2015 – 2019 et pour lequel la communication reste confuse.

Par ailleurs, Madame Valérie FOURNEYRON, notre ancienne Ministre, et docteur en médecine, qui représente l'Europe depuis 2012, a été nommée pour les deux prochaines années, Présidente du Comité Médical, un poste clé, confié pour la première fois à un représentant « politique ».

Cette nomination est un beau rebond personnel après des ennuis de santé qui semblent aujourd'hui un lointain souvenir et qui l'avaient contrainte à démissionner du gouvernement.



Euro 2016 l'UEFA exempte d'impôts, taxée par les villes

Nous apprenons d'abord que, sous la pression du Maire de Bordeaux, décidément très actif, l'UEFA versera 20 millions d'euros aux villes hôtes. Et quelques heures plus tard, nous prenons connaissance

d'un accord bien antérieur qui dispensera l'UEFA de payer des impôts sur la compétition...

Le journal Les Echos précise que cette information arrive au

moment où le « gouvernement racle les fonds de tiroirs pour boucler son budget »...

Nous aurions apprécié que la somme soit estimée.



FIFA : un rapport sujet de discorde

Le très attendu rapport sur l'attribution du Mondial 2018 à la Russie et celui de 2022 au Qatar, appelé Rapport Garcia a été commenté par Eckert, le président de la commission d'éthique de la FIFA, qui a précisé que, seules des *transgressions mineures* avaient été constatées. Pour 2018, c'est

même un candidat battu qui est montré du doigt, l'Angleterre.

Sauf que ce commentaire n'est pas du goût de l'auteur qui riposte énergiquement sans apporter plus de précisions. On s'insulte par médias interposés et on se rencontre pour

dire que l'on est, à peu près, d'accord. Que le rapport soit sérieux ou pas, ce n'est pas le sujet mais force est de constater que les instances internationales du football ne brillent ni pour leur cohérence, ni pour leur transparence.



Football: Carton Rouge au Maroc

Devant organiser la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, la Maroc qui a manifesté de sérieux signes d'inquiétude à cause du virus ebola et qui souhaitait un report, s'est vu

retirer l'organisation et son équipe a été exclue de la compétition.

C'est la Guinée Equatoriale qui hérite de l'organisation de cette

édition après qu'ait été envisagée une « externalisation » que des délais très courts ont empêchée. Peut-on raisonnablement préparer en deux mois une telle manifestation ?



La France : 1ère nation exportatrice (football)

C'est une agréable surprise de trouver la France à cette place où elle est rarement même si le classement est anecdotique. Les pays sud-américains qui dominaient depuis des décennies ce secteur, n'en sont pas revenus ! L'étude a été publiée par le très sérieux organisme suisse, CIES Football Observatory.

France	: 113 joueurs
jouent à l'étranger dans un championnat majeur.	
Argentine	: 112
Brésil	: 112
Espagne	: 58
Suisse	: 42
Belgique	: 41
Pays-Bas	: 39
Serbie	: 39
Portugal	: 38

http://www.football-observatory.com/IMG/pdf/wp88_fra.pdf

L'Angleterre et l'Espagne sont les championnats qui attirent les plus les joueurs français dont la moyenne d'âge est de 26 ans. Ce sont les centres de formation qui sont à féliciter.



Sun Frisbee Club Créteil, Champion d'Europe!

Le Sun Frisbee Club de Créteil, créé en 1982 (le 2ème plus vieux club de France), a longtemps cherché à obtenir une reconnaissance internationale. Depuis 4-5 ans, un groupe homogène s'est créé et a progressé ensemble, mais aussi au travers d'expériences acquises avec l'équipe de France. De très bons joueurs de clubs voisins ont rejoint le club, attirés par ce niveau et la bonne ambiance qui y règne, ce qui a permis d'augmenter encore plus le niveau.

Pour accéder à la phase finale des Championnats d'Europe, le SUN a dû figurer dans le haut du classement français. Pour sa 3ème année de participation en 1ère division du championnat mixte, le club a terminé 4ème et a obtenu une place pour la phase régionale des championnats d'Europe. Lors de cette dernière qui regroupe les meilleurs clubs espagnols, italiens, portugais, suisse et irlandais, seules les

3 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale. Avec une équipe assez hétérogène en raison des vacances, le club a obtenu cette 3ème place qualificative!

La finale a ensuite eu lieu à Francfort (Allemagne) du 3 au 5 octobre 2014. Les 12 meilleures équipes européennes étaient présentes. Après 5 matchs de poule dont 2 match très accrochés, le club a fini 1er en étant invaincu! La demi-finale contre une équipe polonaise, a été serrée mais grâce à leur défense redoutable et leur supériorité, ils ont obtenu leur billet pour la finale!

La finale s'est faite contre une autre équipe polonaise vue clairement comme favorite. Le début de match a pourtant été plutôt à l'avantage du Sun qui est même arrivé à creuser un peu l'écart, mais ils se sont fait rejoindre sur la fin de match pour arriver au score

de 13 partout. Le Sun devient le nouveau Champion d'Europe d'Ultimate dans la catégorie mixte en marquant le dernier point!

Cet exploit, en France, seule l'équipe d'ultimate de Versailles l'avait réussi, il y a 9 ans déjà!

Pour illustrer tout cela, la finale a été filmée et est disponible ici :

<http://www.pushpass.co.uk/eucf-2014/>

Un résumé de la finale en vidéo est aussi disponible :

<http://vimeo.com/108136261>

Vous trouverez également des photos de la finale ici :

<https://www.facebook.com/media/set/?set=a.10152857533457652.1073741867.249162602651&type=1>

Le club est bien évidemment très fier de ce résultat historique. Le travail effectué depuis

plusieurs années a payé. Mais évidemment, ils ne souhaitent pas en rester là et souhaitent continuer à ramener des titres! Nous leur souhaitons donc beaucoup de réussite et les félicitons pour leur titre, mais aussi pour tout le travail du club pour développer leur activité. Bravo!



Le site sport-santé validé par la Région!

« Il s'agit d'une première étape, mais désormais le site à vocation à s'étendre à toute l'Ile-de-France, ce qui n'était à l'origine qu'un projet, devient par sa validation régionale, une réalité. »

Une réunion s'est tenue à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, le mercredi 26 novembre, en présence des représentants des DDOS et des CDOS de l'Ile-de-France. Le directeur-adjoint, Monsieur Laurent De Lamarre était à l'initiative de cette rencontre avec le CROSIF, les membres du pôle santé régional étaient présents.

Le site élaboré par l'équipe du CDOS du Val-de-Marne a été présenté et a fait l'objet de nombreuses questions traduisant l'intérêt porté à cet outil de communication. Certaines ont permis d'apporter des précisions utiles à son utilisation.

Il s'agit d'une première étape,

mais désormais le site à vocation à s'étendre à toute l'Ile-de-France, ce qui n'était à l'origine qu'un projet, devient par sa validation régionale, une réalité. Dans les divers échanges, très fructueux, on a bien senti que s'il y avait des départements qui étaient en capacité de s'appropriier le site, d'autres pour diverses raisons, souvent structurelles, devaient être motivées et surtout aidées. Dans ce but, on peut envisager des synergies qui seront à négocier entre des départements proches, tels que le 93 et le 94 par exemple, ce qui n'est pas exhaustif du tout. Le problème des ressources humaines et financières a été évoqué, néanmoins nous devons aussi essayer d'utiliser les dispositifs

d'aide à l'emploi qui existent.

Monsieur Laurent De Lamarre a conclu que des solutions seront étudiées au cas par cas, en soulignant que nous étions dans une première étape devant conduire à un réseau, type Champagne-Ardenne. Pour y parvenir il convenait donc de commencer pour aboutir, même si le chemin sera long, la volonté existe bel et bien.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette bonne nouvelle et remercier la Direction Régionale de nous accorder sa confiance qui récompense nos efforts et l'aide de nos partenaires institutionnels et privés.

Le site régional www.santeparlesport.fr

Le nouveau site dédié à la santé par le sport sur la région Ile-de-France est sorti! Il est destiné aux associations sportives investies dans le sport-santé, au grand public et aux acteurs de la santé. Il a été financé et soutenu par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale d'Ile-de-France, la Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale du Val-de-Marne, ainsi que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la MGEN du 94. Le CDOS 94 avec le Docteur Pierre Billard ont été les concepteurs de cet outil. Son développement à l'échelle régionale avec le CROSIF s'inscrit dans la mise en place d'un réseau sport-santé Ile-de-France.

C'est un outil complet visant à favoriser la pratique d'activités physiques et sportives (APS) encadrées, et parfois adaptées, en vue d'une meilleure santé. Ainsi les personnes simplement sédentaires, tout comme celles souffrant d'une pathologie chronique, y trouvent de

nombreux outils dont un moteur de recherche référençant les associations sportives dans le domaine du sport-santé, dont celles en capacité d'accueillir des publics avec des besoins spécifiques (ex : sédentaires de plus de 60 ans, diabétiques, asthmatiques...).

Les acteurs de la santé, et notamment les médecins généralistes dans le cadre d'une prescription d'APS comme thérapie non-médicamenteuse, ont aussi accès à ces mêmes outils devant faciliter la recherche d'une structure pouvant accueillir leurs patients. De plus grâce à un espace dédié aux pratiquants qui peuvent se créer des comptes entièrement privés et sécurisés avec des fiches de suivi de leur activité à télécharger et remplir avec les encadrants sportifs, les médecins pourront désormais suivre le parcours de leurs patients. Ceci contribuera à limiter les coupures et interruptions de suivi des parcours santé des pratiquants.

Pour les associations impliquées dans ce domaine, le site est un outil de communication majeur pour faire connaître vos activités au plus grand nombre et valoriser vos actions auprès de vos financeurs. Le référencement est gratuit et passe par le remplissage d'un questionnaire permettant de mettre en avant les capacités d'accueil de votre structure (disciplines proposées et leurs particularités, créneaux horaires, formation des éducateurs...). Vous inscrire ne prend pas longtemps et c'est une véritable occasion de mettre en lumière votre travail de terrain.

Le CDOS 94 sait que vous êtes nombreux à développer une offre dans ce domaine. Nous vous encourageons donc à vous inscrire sur le site le plus tôt possible, et à nous contacter si vous aviez des questions par l'intermédiaire de Jessica, en charge du projet en Val-de-Marne, à jessica@cdos94.org ou au 01.84.77.00.51

Colloque Sport-Santé du 9 décembre 2014

Comme chaque année, le CDOS 94 avec la DDICS 94 organisent un colloque sport-santé. Cette année, le thème de la soirée sera les maladies respiratoires, notamment Asthme, BPCO et Mucoviscidose.

Il aura lieu le mardi 9 décembre à la Faculté de Médecine de Créteil (8 rue du Général Sarraill, 94000 Créteil). L'accueil se fera dès 20h00.

Programme:

- Freins et obstacles à la prescription d'APS en soins primaires : Résultats de l'étude sur le 94- Dr. Christian Dumay et Dr. Michel Médioni, MCA/DUERMG Faculté de Médecine UPEC Créteil.

- Témoignage du club de tennis de table l'Amical Laïque de Villecresnes du Plateau Briard, sur l'accueil d'un pratiquant atteint de la mucoviscidose - Frantz Marceillant
- La pratique d'une APS et les pathologies respiratoires - Dr. Gilles Mangiapan, Pneumologue au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil
- Présentation du site www.santeparlesport.fr - Dr. Pierre Billard, DDICS 94 et Jessica LOPES, CDOS 94.

Cette soirée est soutenue par la DRJSCS Ile-de-France, le

CROSIF, le Conseil Général du Val-de-Marne, la SIFMED et la MGEN du Val-de-Marne que nous remercions.

Il reste encore des places, donc si vous souhaitez vous inscrire rendez-vous sur notre site www.cdos94.org, menu Sport & Santé, rubrique Les colloques. Vous trouverez le bulletin d'inscription à nous renvoyer au plus vite par courrier (38/40 rue Saint Simon, 94000 Créteil), email (cdos94@cdos94.org) ou fax (01.48.99.30.21).

Ne manquez pas cet important rendez-vous!



Les Echos 94

Espace des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs

Une réception a été organisée par le Conseil Général le 17 novembre. Au dernier moment le Président du Conseil Général et Sénateur du Val-de-Marne a été obligé de se rendre au Sénat. C'est donc Daniel Guérin, Vice-président du CG en charge du sport, qui nous a donné lecture du discours de Christian Favier qui a souligné l'importance de l'action sociétale du mouvement sportif dans le département, et qui de ce fait a bénéficié de divers dispositifs financiers pour soutenir les actions menées par les associations. De son côté, Gille Saint Gal, Vice-président en charge de la jeunesse, adressa aussi son propre message à l'attention du mouvement sportif et de la jeunesse, soulignant le rôle important qui est joué par tous ses acteurs de la vie associative.

Christian LOPES, président du CDOS, déclara fort brièvement que la mise à disposition de cet Espace était un geste politique fort qui marquait une reconnaissance indiscutable de la place du mouvement sportif dans notre société. Il s'agit d'un outil qui permettra de renforcer le développement des actions des acteurs du sport, créer des emplois partagés, établir des synergies entre les comités départementaux, génératrices d'économies et d'une plus grande cohésion.

Le CROSIF était représenté par Michel Jomin Vice-président, accompagné de Francis Tissot, Président honoraire. Denis Daune président du CDOS 77 nous a fait l'amitié de répondre à notre invitation. Les comités départementaux étaient largement représentés, ainsi que les personnels des comités logés, sans oublier aussi ceux des services des sports et de la jeunesse du Conseil Général.

Un cocktail, offert par le CG termina la cérémonie, il donna lieu à divers échanges qui permirent de mesurer la satisfaction générale de disposer d'un tel Espace. Un grand merci au Conseil Général !!!

Mise à disposition des salles de réunion de l'Espace des Sports et de la Jeunesse

Les associations du Val-de-Marne pourront, comme au 2, rue Tirard, bénéficier d'un prêt gratuit répondant à une réservation par mail ou par courrier. La demande ne pourra être faite plus de trois mois à l'avance, l'attribution sera faite en fonction du planning géré par le Conseil Général et le CDOS.

Un règlement a été mis en place par le CDOS en ce qui concerne les associations sportives, il peut vous être adressé par mail sur simple demande. Les informations à ce sujet figurent sur notre site.

Des règles simples seront à observer, aucune dérogation ne sera faite pour le bien commun de tous ; la non-observation entraînera l'exclusion du prêt à l'association pendant une durée d'une année. Nous pensons que le mouvement sportif est en capacité de comprendre cette notion de responsabilité qui répond à son éthique.

Coupe du Monde de Fleuret Féminin

La VGA St Maur a accueilli pendant 3 jours les meilleures fleurettistes mondiales lors de l'ultime étape française du circuit de Coupe du Monde de fleuret féminin. Quel beau plateau : 30 Nations présentes et 149 tireuses.

Le vendredi et le samedi étaient consacrés aux épreuves individuelles. Notons la présence de Corinne Maitrejean, Maître d'Armes à la VGA, et de la jeune Flora Tran. Hélas dans le tableau de 32, Corinne Maitrejean affrontait l'italienne Ariana Errico, Championne du monde et future finaliste. Lors de cette finale, l'italienne l'a emporté en battant Lee Kiefer (USA).

Le dimanche était consacré aux épreuves par équipes. L'équipe de France était constituée de Ysaora Thibus, Gaele Gebet, Anita Blaze, et la remplaçante Julie Huin. Après tirage au sort, la France a battu l'Australie 45 à 14,

puis la Hongrie 45 à 29. Au tour suivant en 1/2 finale, elles ont affronté la Russie. Un très beau match, car au 5ème relais (9 au total), la France est passé devant l'équipe Russe (21-20), hélas par la suite les tireuses Russes se reprirent pour battre la France 45-36. Une défaite très honorable. Face à la Corée pour la 3ème place, nous avons gagné (41-31). Ce fut ensuite la finale. Un grand suspens : après de nombreuses égalités, la Russie a battu l'Italie 45-44.

Ce fut un excellent week-end. Il faut noter la remarquable organisation avec les 5 pistes et des écrans diffusant les résultats en permanence. De nombreux bénévoles contribuèrent à cette réussite, certes avec des soutiens logistiques et financiers. Bravo à la VGA !

Le CDOS était présent:

- Le 6 Novembre à Paris : AG financière du CROSIF - C.Lopès
- Le 7, 8 et 9 Novembre à Saint-Maur : Coupe du Monde de Fleuret Dames—J.Célèrier, M.Favier, A.Louvard
- Le 22 Novembre à Limeil Brévannes : AG du CD Cyclotourisme—A.Michel
- Le 22 Novembre à Choisy-le-Roi : Remise des récompenses « La foulée 18 » et « Course Elite » - D.Vierne
- Le 30 Novembre à Créteil : Vin d'honneur pour le titre de Champion d'Europe du Sun Frisbee Club - D.Vierne

CDOS 94

38/40 rue Saint Simon
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES, Jessica LOPES et Annick LOUWARD

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie CHAVIGNON et Christian PLAT.

Sources : Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...